



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2005

Place de la Brèche - Division en volumes immobiliers

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005

DELIBERATION D20050363

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le programme d'aménagement de la place de la Brèche comprend plusieurs éléments programmatiques imbriqués physiquement et relevant de régimes juridiques (notamment domaniaux) différents.

Les éléments de programme concernés par la division en volumes immobiliers et dont il convient d'établir les actes authentiques sont :

- l'espace de rencontres et d'initiative, dont l'accès principal se fait depuis l'une des émergences,
- le multiplexe cinématographique, qui fera l'objet d'une Vente en l'Etat Future d'Achèvement (VEFA)

Par ailleurs deux autres volumes ont été identifiés dans l'Etat Descriptif de Division en Volumes :

- les espaces publics de surface,
- les espaces publics en tréfonds.

Soit quatre lots.

Le bureau d'étude de géomètre expert GEO 3D a élaboré l'Etat Descriptif de Division en Volume et procédé à l'enregistrement des nouveaux numéros de parcelles.

Il convient aujourd'hui de valider cet Etat Descriptif de Division en Volume.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider l'Etat Descriptif de Division en Volume établi par le géomètre expert GEO 3D,
- Autoriser Maître Bienner, domicilié 26 avenue Bujault à Niort à rédiger les actes authentiques correspondants,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération,
- Imputer les dépenses correspondantes sur le chapitre 83003001, Fonction 8241, Compte nature 2031.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 31 |
| Contre : | 7 |
| Abstention : | 3 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 4 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)